

SOUTENEZ VOTRE ASSOCIATION !

Votre don est déductible de vos impôts sur le revenu

Pour toujours répondre au mieux aux besoins des adhérents, les conditions d'accueil et de fonctionnement nécessitent des améliorations. Votre don permettra d'entretenir les locaux, rénover les installations, optimiser les moyens de gestion, développer les moyens de communication...



« + de 1800 adhérents apprécieront votre action au service du sport, de l'enfance, de la jeunesse et de la culture »

Réduction d'impôt au titre des dons faits aux associations ou organismes d'intérêt général
(articles 200 et 238bis du Codes Général des impôts)

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de déduire de vos impôts 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Vous faites un don de :	Vous bénéficiez d'une déduction fiscale de :	Votre don vous coûte réellement :
50€	33€	17€
100€	66€	34€
200€	132€	68€

✂-----

Je fais un don d'un montant de :

- 20€ 50€ 75€ 150€
 autre montant€

- Au profit de la section: _____
 Au profit de l'Association

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

MAIL : (le reçu sera envoyé par mail) _____

Date :

Signature :

A déposer dans la boîte aux lettres, au secrétariat ou à remettre au responsable de section

